

Compte rendu

Comité Directeur LRACO

Jeudi 28 septembre 2017 – Bourgoin Jallieu 19h30 - 23h30

Bureau et membres	P	E	A
Bernard DAHY – Président	X		
Évelyne CAMARROQUE – Vice présidente	X		
Rémi BAUDOT	X		
Jean-Philippe STEFANINI	X		
Eric MAGLIONE	X		
Odile PERRIN	X		
Mickaël BLANCHARD	X		
Béatrice BONACCHI	X		
Philippe BOURSEAUX	X		
Jean Claude RAGACHE	X		
Christine RAUCOULES	X		

Invités	P	E	A
CDCO 01	X		
CDCO 07		X	
CDCO 42	X		
CDCO 69	X		
CDCO 38		X	
CDCO 73		X	
CDCO 74		X	
CDCO 63	X		
CDCO 26	X		
CDCO03		X	
CDCO43		X	

Comptes rendus 5 : Validé (une abstention, 10 pour). A envoyer aux clubs et CD + publier sur le site de la ligue.

Trésorerie : Rémi demande de garder un compte courant à la banque postale (très pratique pour les dépôts de chèques). Il est décidé d'accéder à sa demande.

Il faudrait transférer le livret A au Crédit Mutuel car cette banque nous donne une aide. Des négociations sont en cours pour que le paiement par carte lors du raid se fasse avec le Crédit Mutuel. Adopté à l'unanimité.

Subventions : État (CNDS) : Emplois (2 x 6000€), Raid Obivvac (4000€) , Groupe ligue (accès à la pratique HN : 2000€), Formation (6000€), HN (stages sportifs : 3000€). Sur un total de 35000€ demandés, 31000€ sont attribués. Les départements sont moins bien dotés et cela remet en cause les projets.

(Voir fichier joint)

Région : pas de nouvelles tangibles. Commission aura lieu prochainement.

Formation : formation CCR : (a eu lieu avec 4 stagiaires). Jean Philippe fait remarquer que ces stages sont plus adaptés en été.

Stage animateur : Celui d'Ardèche (14 personnes) est complet. Évelyne a trouvé un formateur pour la formation animateur en Auvergne. Une proposition va être à nouveau envoyée pour les licenciés intéressés.

Stage traceur : Alain Antoine va l'organiser dans le Puy de Dôme. L'information est à diffuser aux clubs. Il peut encore être envisagé de changer de lieu (Loire) en fonction des stagiaires.

Formation H2LGA (G2C) : (cofinancement CDCO38 et Ligue) va être organisée prochainement dans l'Isère. L'information est à diffuser aux clubs.

Quelques demandes de VA ont été demandées pour le diplôme d'animateur. Bernard va demander à JP Hosotte s'il existe un dossier pour faire la demande. Il serait aussi bon que la commission formation s'étoffe et puisse réfléchir à l'étude de telles demandes. Un référentiel d'évaluation va être mis à l'étude. Une réponse sera donnée aux demandeurs.

Afin d'inciter les bénévoles de la ligue à aider à l'organisation de formation, il est proposé de donner une somme forfaitaire de 150€ pour le club d'un bénévole qui organise une formation. (Vote : 1 abstention, 10 pour. Adopté).

Un état des lieux des formateurs de la ligue va être organisé. (Mickaël fait un courrier, il sera accompagné d'un courrier pour connaître les disponibilités des formateurs en 2018).

Raid Obivwak 2018 : cartographie va commencer bientôt.

Le festival commencerait par l'accueil de 120 CM2/6^e le dimanche soir 13 mai avec des activités le 14 mai. Mardi, journée pour petits (maternelle à CM2) à la Loge des Gardes. Mardi soir, collégiens et lycéens du département et de la Loire avec SCO'bivwak (Course de nuit). Mercredi, journée SCO'bivwak : 3 niveaux de circuits suivant les tranches d'âge à St Nicolas des Biefs. Le SCO'bivwak sera aussi ouvert à tous les établissements scolaires de la région Auvergne Rhône Alpes qui voudront venir. Jeudi, des enfants de CM2/6^e vont faire comme les enfants le lundi, et des petits vont revenir faire une journée à la Loge des Gardes. Au total, cela concernera environ 600 enfants durant les 4 jours.

Communauté de communes de Vichy a finalisé son engagement. (Parcours permanents VVTO et trailO)

Site internet du raid Obivwak est en train d'être refait.

WOD (World Orienteering Day) ont lieu à la même époque. Il serait bon d'inscrire la semaine SCO'bivwak. Cela permettrait de valoriser encore plus cette organisation.

L'accueil de l'Allier est excellent. 2018 sera l'année de la CO dans l'Allier.

Raid Obivwak 2019 : Organisation confirmée pour la Drôme à la Chapelle en Vercors.

Raid Obivwak 2020 : candidature possible du Rhône. Commune d'accueil (Monsols)

Suite à une remarque de Nicolas Greff, Christine va retravailler le calendrier des rotations du Raid afin de proposer aux CD une organisation sans attendre qu'un autre comité se porte volontaire.

Groupe Ligue :

Groupes départementaux : Ardèche, les 2 Savoies, Rhône, Drôme, Loire. Le groupe départemental est l'échelon intermédiaire entre l'école de CO et le groupe ligue. Une mutualisation des savoirs faire entre les départements est indispensable.

Service civique : le recrutement d'un service civique a été envisagé pour le poste de communication du Raid, piloté par Laure. Plan de charge des salariés a été revu pour leur qualité de vie au travail.

5 fiches de profils ont été envoyées par la FFCO dans le cadre d'une demande d'agrément. D'autres fiches peuvent être envisagées. Les intitulés des fiches ne correspondent pas aux besoins de la ligue. (faire connaître la CO lors de grands événements, favoriser la pratique de la CO, favoriser la pratique de la CO pour personnes handicapées, Poste à responsabilité, sport adapté). Durée de 6 à 12 mois avec un nombre d'heures maximum de 35h/semaine. Il est décidé (à l'unanimité) de déposer une demande pour 2019 (9 mois depuis juillet) en s'appuyant sur la fiche « Faire connaître la CO lors de grands événements ».

Projet fédéral : Diaporama a été diffusé suite à une réunion le 25/09. Une nouvelle réunion de discussion avec les présidents de ligue va être organisée le 25/11. La ligue doit faire remonter des remarques/doléances pour le construire. Les clubs font parvenir leurs propositions aux CD pour le 1^{er} novembre.

Eric fait parvenir aux CD les documents de la FFCO.

Réunion avec les présidents de CD et Comité Directeur le 21 novembre à Bourgoin Jallieu à 19h.

Pratiques sportives : Balises de couleur : comptabilisation des balises de couleurs par la FFCO pose problème. Le passage de balises de couleurs doit être amendé.

Date buttoir pour les dépôts de candidatures CDL est le 8 octobre et il n'y a que 2 candidatures. Faire une relance auprès des CD. Philippe va proposer une réflexion à la commission « Pratiques sportives » pour améliorer le dispositif.

AG LAURACO : A la demande de Bernard Dahy (pour raisons médicales), elle est déplacée au 3 mars à Saint Étienne à la maison des Sports (Vote 1 abstention et 10 pour, décision adoptée). (**Eric se charge de faire un**

courrier aux clubs et à la FFCO)

Divers : demande du NOSE de faire des tarifs moindres pour le relais (Lors des Garagnas). Elle est accordée. Philippe Bourseaux fera une réponse et le sujet sera étudié en commission « Pratiques sportives » pour un vote lors de la prochaine AG .

Fonctionnement du Comité Directeur LAURACO :

Fonctionnement des commissions : chaque commission doit être autonome sur les réponses à apporter à des questions. Diffusions aux clubs et CD peut être faite avec une copie à Laure, contact@lauraco.fr et president@lauraco.fr

Secrétariat : Eric gère la boîte mail de la ligue. Quand Eric sait répondre à une question il répond (avec copies habituelles). S'il n'a pas la réponse, demande à Laure et/ou Bernard.

S'il n'y a pas de réponse de Bernard/Laure, Eric doit relancer.

Béa prépare une signature type pour chacun d'entre nous qui en avons besoin.

Trésorerie : cabinet comptable a été engagé lors du départ de Jean Philippe et pour accompagner la fusion des ligues. Rémi Baudot estime que la présence d'un cabinet comptable n'est pas nécessaire et qu'il peut faire les écritures seul. Il demande à ne pas reconduire le contrat avec le cabinet comptable. Vote : 4 abstentions et 7 pour, décision adoptée.

Jean Philippe se propose pour être vérificateur aux comptes pour suivre les comptes régulièrement au cours de la saison. Cette proposition sera inscrite à l'ODJ de l'AG.

Prochaines réunions : 21 novembre, 10 janvier 2018.